Contribution n°128 (Web)

Par Philippe DAGUZAN

Déposée le 13 octobre 2026 à 17h56

Rapport QinetiQ – Sur le type d'éolienne visé par le rapport

Le rapport QinetiQ a été produit par la société éponyme (pièces n° 10 du dossier) – Groupe du Royaume-Uni côté à la Bourse de Londres – qui développe notamment une activité visant l'impact des éoliennes sur les radars et les technologies permettant de réduire cet impact.

Ce rapport vise exclusivement des éoliennes NORDEX N131, notamment :
. « wind farm consists of five Nordex N131 turbines » (premier alinéa du titre 1.3 de la page 3 de la pièce n° 10 du dossier),
. «main parameters for the N131 turbine » (milieu de la page 4 de la pièce n° 10 du dossier),
. «Habloville wind farm (5x Nordex N131 » (premier alinéa des conclusions, page 12 de la pièce n° 10 du dossier).

Compte tenu du fait que « le modèle n'est pas défini » par l'opérateur ELEMENTS et que le rapport QinetiQ ne vise que le modèle N131 de NORDEX, le rapport QinetiQ visant l'impact des éoliennes sur les radars ne répond pas aux conditions légales et ne peut être que rejeté.